

20141201-Séquestration-de-Mme-Maria-Edite-CHASSAING-à-l\_hôpital-de-JOSSIGNY.-3516975.txt

Sujet : Séquestration de Mme Maria Edite CHASSAING à l'hôpital de JOSSIGNY.

De : Patrice CHASSAING <mailto:xxx>

Date : 01/12/2014 20:11

Pour : Maître Partouche <mailto:yyy>

Chère Maître,

Je me suis présenté ce soir au commissariat de Boissy-Saint-Léger vers 17H45. J'ai demandé aux policiers à l'accueil de pouvoir porter plainte pour séquestration. Après m'avoir demandé quelques renseignements, ils m'ont expliqué ceci :

ils ne sont pas en mesure de prendre la plainte car les faits se déroulent dans le 77

ils me demandent de me renseigner, auprès du commissariat de Chelles, des raisons de cette hospitalisation

ils m'expliquent que les médecins ont le droit d'agir ainsi, si ils évoquent la mise en danger du patient

Je suis très désagréablement surpris de voir que pour la deuxième fois, la Police Nationale n'est pas capable de me défendre et de prendre en considération mes plaintes.

Tout ceci représente une fois de plus une violation des droits de votre cliente, et de sa famille.

Mme CHASSAING est hospitalisée depuis le 23 décembre 2014 sans que j'ai le droit de visite. Ne parlons pas de sa sortie qui est proscrite par le Dr ÉPAIN, ou son suppléant le Dr FREMONT qui a fait preuve d'agressivité et d'arrogance au téléphone envers moi ce vendredi 28 novembre 2014. Le Dr FREMONT m'a encouragé à porter plainte par exemple, ce qui prouve son immaturité.

Bien cordialement.

--

Mr Patrice CHASSAING  
9 RUE ALBERT JACQUARD  
94450 LIMEIL-BREVANNES

Tél Port. : 06 22 85 36 71

Courriel : mailto:xxx